

Paris, le 22 mars 2023

O B J E T : CR de la réunion de la 2^o commission « Santé » du 15 février 2023

P. JOINTES :

- 1) questionnaire CMRPS - Jeux Olympiques 2024 (document CRF)
- 2) étude relative aux possibles équivalences de niveaux en secourisme dans les pays européens (étude CRF);

Rappel du mandat de la sous-commission «Santé» :

« Comme convenu lors de la réunion organisée par la DGSCGC du 21 mars 2022 relative à l'organisation des Jeux olympiques, la 2^o Commission, composée des meilleurs spécialistes scientifiques des AASC, a accepté par anticipation de réfléchir sur la question de la participation des secouristes étrangers aux DPS des JO 2024, à Paris et dans quelques grandes villes de province. Cette étude consistera en un passage en revue approfondi des titres de secourisme des pays européens. A l'issue de cette étude, la 2^o Commission est invitée à remettre ses conclusions en proposant un tableau des équivalences possibles entre les divers diplômes de secourisme de nos voisins européens. Celle-ci sera ensuite communiquée à la DGSC GC, qui décidera en opportunité et en régularité ».

Participation à la reunion :

• Présents (membres du CNPC) :

Daniel MEYRAN (BMPM) daniel.meyran@me.com Frédérique Briche (BSPP) frederique.briche@pompiersparis.fr; Thierry Fuzellier (ANPS) thierry.fuzellier@anps.fr; Gineau Bouat (ANPS) sabrina.gineau@anps.fr; Yves Louville (CRF) yves_louville@orange.fr; Pascal CASSAN (CRF) Pascal.Cassan@croix-rouge.fr, cassan_pascal@me.com ; Brigitte Hennequin (Croix Blanche) brigitte.hennequin@ch-stdenis.fr

• Présents (non-membres du CNPC) :

Christophe Roussel (FNPC) jean-christophe.roussel@protection-civile.org Bois Guillaume (SDIS 68) guillaume.bois@sdis68.fr; Philippe Claudel (INRS) philippe.claudel@inrs.fr boisgui@yahoo.fr; Philippe Hache (INRS) philippe.hache@inrs.fr; Hervé Charton (INRS) herve.charton@inrs.fr;

• Absents :

Patrick PELLOUX patrick.pelloux@gmail.com; Pons François frapons@me.com
POURRET Didier (DGSCGC) didier.pourret@interieur.gouv.fr; Remy Nicolas (DGSC GC) nicolas.remy@interieur.gouv.fr; Henri JULIEN (SFMC) henrifjulien@orange.fr
Jean François Cueille (FNPC) jeanfrancois.cueille@protection-civile.org; Jacques Fogelman (GORSSA) jacques.fogelman@gmail.com; Lamour Olivier (PPP) olivier.lamour123@gmail.com; Laurent Beugnet (FNRASEC) f6gox@free.fr, Lionel LAMHAUT(SAMU 75)

Préambule :

La réunion est ouverte par Yves Louville, qui rappelle l'ordre du jour. Ce dernier est consacré à l'étude diligentée par le Dr Cassan, correspondant en France de l'International Liaison Committee on Resuscitation (ILCOR), qui nous présentera les résultats sur l'enquête relative à la pratique des premiers secours des sociétés de Croix Rouge des pays européens limitrophes de la France.

Résultats sur l'enquête relative à la pratique des premiers secours des sociétés de Croix Rouge des pays européens limitrophes de la France.

- Exposé du Dr Pascal CASSAN : La CRF a mobilisé son réseau européen pour diligenter cette enquête demandée par le CNPC en vue d'une éventuelle participation des secouristes étrangers aux DPS des JO 2024. Cette possibilité avait recueilli un avis intéressé, sinon favorable, de la DGSC GC lors des premières réunions JO 2024 de février 2022 (la DGSC GC avait déjà évoqué cette hypothèse, mais trop tard, pour le dernier mondial de foot à Paris). Dans les sources, nous avons trouvé un mémoire de Master 2 de projet européen rédigé par Stephana ? (patronyme inaudible). Cependant, les premiers résultats tangibles reposent sur une étude approfondie entreprise il y a plusieurs mois par la CRF sur la base d'un questionnaire (joint en annexe) très détaillé, envoyé à nos correspondants de 10 pays voisins, lesquels ont d'emblée manifesté leur intérêt pour une participation aux JO 2024. Au-delà d'une évidente hétérogénéité d'approche des différents systèmes, nous avons constaté, en creusant, l'existence de nombreux critères communs entre les modèles étrangers et notre PSE national. Grosso modo, la comparaison peut s'établir sur 3 niveaux de compétences :
 - Niveau 1 : celui des secouristes « actifs » (au-dessus du secourisme citoyen), qu'il soit exercé par des bénévoles ou des professionnels, et dans des circonstances normales ;
 - Niveau 2 : qui correspond à celui des services de prise en compte à domicile ou sur la VP et d'évacuation vers l'hôpital (ambulanciers) ;
 - Niveau 3 : celui des techniciens de l'urgence médicale (l'EMT anglo-saxon).

Bien entendu, notre étude s'est focalisée sur le niveau 1, quel que soit son appellation locale (secourisme « avancé » en Allemagne, paramedic en Autriche, EMT « basique » au Portugal, IAR en Suisse etc...). L'objectif a consisté ensuite à établir des correspondances (ou équivalences) selon un code de couleur. Vert si correspondance totale ; rouge dans le cas contraire, et orange si besoin de vérifications supplémentaires. Le violet n'est utilisé que lorsque la formation étrangère se révèle supérieure au PSE français. Le résultat de cette étude figure sur un tableau (joint en annexe), que nous communiquerons à la DGSC GC.

- Débats :
 - JC Roussel : la FNPC avait entrepris pareille étude comparative dans le passé, mais nous n'étions pas parvenu aux mêmes résultats.
 - Y.Louville : des différences peuvent même exister au sein du même pays. Ex : l'Allemagne ou les landers ont liberté de fixer des normes différentes que celles de leurs voisins..
 - P.Cassan : certes, mais force est de constater une tendance réelle à l'homogénéisation des programmes du niveau 1 dans les 10 pays étudiés. Il est réconfortant de constater que les gestes et les pratique sont maintenant quasiment les mêmes pour ce qui est de l'administration de médicaments (interdit partout), le brancardage et le transport, les cas de victimes multiples, le premier secours de santé mentale etc...

- Conclusion des débats sur l'étude comparative (P.Cassan) :
Même s'il reste des points à vérifier, ou des réponses à obtenir (St John ambulance n'a pas répondu à notre sollicitation, ce qui met la Grande Bretagne en dehors de cette première synthèse), le bilan est plutôt positif. La participation de secouristes étrangers aux DPS des JO 2024 semble donc possible à notre point de vue scientifique. Il reste à la DGSC GC à étudier cette éventualité, en opportunité et en régularité (la réglementation l'envisage théoriquement, mais elle ne semble pas adaptée car très compliquée à mettre en œuvre). Par ailleurs, cette étude ne concerne que le réseau Croix rouge, et nous aurions aimé savoir si l'Ordre de Malte, qui dispose lui aussi d'une organisation internationale, pourrait entreprendre la même étude avec ses correspondants européens.

Conclusion :

En conclusion, Yves Louville remercie tous les participants à cette réunion de la 2^e commission. Il rappelle que toutes les conclusions de cette étude seront transmises à la DGSC GC. S'agissant de l'étude comparative, et compte tenu de l'avancée du retro planning des JO, G.Barsacq estime qu'il faudra revenir au moins une nouvelle fois devant la DGSC GC avant la rentrée 2023 pour savoir s'il y a lieu ou non de persévérer dans cette voie.

J.Prieur, rapporteur

